

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PERIGUEUX

Réunion des Officiers.

Conférences d'hiver (1887-1888)

Question traitée par le commandant Zibelin.

Objet : Bases de l'organisation militaire allemande

Ouvrages consultés : { 1^o Revue militaire de l'Etranger - 2^o Kaulbars - Rapport sur l'armée allemande - 3^o Lieutenant-Colonel Rau - Etat militaire des puissances étrangères.

§. I

BGZ184

Définition de l'armée allemande.

L'armée allemande est l'ensemble des forces militaires de 25 Etats autonomes⁽¹⁾, groupés sous l'hégémonie de la Prusse et constituant une fédération (Bund), qui, au point de vue politique international, porte le nom d'Empire allemand ou d'Allemagne.

De tous les contingents fournis par ces 25 Etats⁽²⁾, le plus considérable après celui du royaume de Prusse est le contingent du royaume de Bavière qui, à lui seul, forme une armée, l'armée bavaroise ; tous les contingents autres que le contingent bavarois, réunis à celui du royaume de Prusse, forment l'armée prussienne. On comprend donc sous le nom d'armée allemande l'ensemble de deux armées distinctes, qui, en temps de guerre, n'en font plus qu'une sous le commandement du roi de Prusse, tandis qu'en temps de paix ce dernier est chef de l'armée prussienne seulement, l'armée bavaroise ne dépendant que du roi de Bavière.

(1) c'est-à-dire 8 Etats souverains au point de vue national allemand, mais réunis du caractère de la souveraineté au point de vue international à l'exception d'un seul, le royaume de Prusse, qui a qualité pour accrédiiter une représentation diplomatique à l'étranger au nom de tous les autres.
(2) En allemand Bundes- Staaten c'est-à-dire fédérés. La nature du lien fédéral qui les unit est définie par la constitution de l'Empire allemand du 16 Avril 1871.

Individuallité des Contingents

A l'exemple du contingent bavarois qui constitue une armée homogène, presque tous les contingents concourant à la formation de l'armée prussienne, conservent au sein de cette armée leur individualité, c'est-à-dire qu'ils en composent des fractions constituées d'importance plus ou moins grande, ne comprenant que des sujets d'un même état allemand; c'est ainsi par exemple, que le contingent saxon, constitué à lui seul, un corps d'armée, (le XII^e) et que les contingents wurtembergeois et badois, à leur tour constituent chacun les XIII^e et XIV^e corps de l'armée prussienne. Le contingent du grand duché de Hesse, déjà moins fort, ne forme qu'une division (la 25^e), soit un demi-corps d'armée prussien. Les contingents de Brunschwick⁽¹⁾ d'Oldenbourg, d'Anhalt, quoique faibles, peuvent encore constituer des unités régimentaires, il n'en est plus de même pour les contingents minuscules des principautés de Lippe, de Waldeck, etc. etc., qui à cause de leur extrême faiblesse, sont versés dans des régiments composés en majeure partie de sujets prussiens. Le contingent d'Alsace Lorraine a été jusqu'à présent (pour des motifs faciles à saisir) disséminé dans des régiments prussiens⁽²⁾ spécialement dans des régiments de la garde et aussi dans des régiments badois ou hessois.

Les divers contingents allemands⁽³⁾ ont adopté la coupe prussienne de l'uniforme et le casque à pointe; ils ne se distinguent qu'entre eux que par de légères différences dans les parements et les passe-poils de la tunique comme aussi par la cocarde de la coiffure⁽⁴⁾ et les drapeaux, qui sont aux couleurs nationales du pays d'origine: blanc et vert pour la Saxe; rouge et noir pour le Wurtemberg; rouge et jaune pour Bade, etc. etc., en Prusse, les régiments ont le drapeau à fond blanc, coupé par une grande croix noire au centre de laquelle se détache sur un écusson orange l'aigle de Prusse aux ailes éployées: aux coins, le chiffre du souverain, surmonté d'une couronne de lauriers.

En Bavière, le drapeau est blanc et bleu de ciel. Le drapeau fédéral allemand, noir, blanc et rouge, (drapeau de l'empire depuis 1871) sert à parer les édifices mais n'a pas été adopté pour les régiments dont les drapeaux jusqu'à présent conservent les couleurs nationales de leur pays d'origine.

§ III

Des différents ministères de la guerre Allemands

Il n'existe pas de ministère de la guerre d'Empire. L'armée prussienne relève du ministère de la guerre de Berlin à l'exception des corps d'armée saxon et wurtembergeois qui sont régis par les ministères de la guerre de Dresde et de Stuttgart.

L'armée bavaroise dépend du ministère de la guerre de Munich.

Il y a donc quatre ministres de la guerre en Allemagne; toutefois, les décisions du ministre de la guerre de Prusse sont immédiatement exécutoires en Saxe et en Wurtemberg, en vertu des conventions militaires conclues entre la Prusse et ces deux pays. Ces décisions sont aussi appliquées dans l'armée bavaroise, mais seulement après avoir été dictées par le roi de Bavière dans un « Ordre de Cabinet ». Cette concession de pure forme, a été stipulée dans la convention militaire conclue le 23 novembre 1870 entre la Bavière et la Prusse, convention aux termes de laquelle le roi de Bavière nomme à tous les grades et emplois⁽¹⁾ dans son armée, tandis que dans leur corps d'armée respectif, les rois de Saxe et de Wurtemberg ne peuvent pas nommer au-dessus du grade de colonel, sans l'assentiment du Bundesfeldherr, c'est-à-dire du général fédéral, autrement dit, du roi de Prusse⁽²⁾. C'est ce qui résulte de l'article 64 de la Constitution de l'Empire, article qui confère également au roi de Prusse le droit de faire passer un officier d'un contingent allemand dans un autre⁽³⁾; le cas se présente du reste assez rarement, la plupart des officiers d'un contingent tenant généralement à servir dans leur pays d'origine.

La Bavière, la Saxe et le Wurtemberg ont respectivement un attaché militaire (Militär-Bevollmächtigter) à

(1) Le grand duché de Brunschwick, par exemple favorisa l'armée prussienne le 9^e rég^t d'inf^{te} et le 17^e rég^t de hussards.

(2) C'est-à-dire en tenant compte des contingents de sujets prussiens.

(3) C'est l'exception du contingent bavarois qui a une tenue spéciale, cependant le casque à pointe a été substitué dans l'armée bavaroise

au casque à charnière de cette armée-ci, à la date du 1^{er} janvier 1883.

(4) La cocarde est fixée sur le bandeau de la coiffure plutôt de préférence à la pointe, au milieu du front. Se reporter à la page 103.

(1) Il y a eu en 1866, le commandant en chef de l'armée prussienne, en temps de guerre, c'est-à-dire de la guerre de 1866, cette fonction est réservée au roi de Prusse.

(2) Le roi de Bavière nomme les commandants des places fortes situées sur le territoire bavarois (Général-Kommandanten der Festungen des Königreichs Bayern) et les commandants des autres places fortes de l'Empire sont nommés par le roi de Prusse, le titre d'Empereur allemand (Deutscher Kaiser), celui de Reine de Prusse (Preussische Königin).

(3) Cette règle est établie sur le territoire du grand duché de Hesse.

(4) Le droit ne saurait s'exercer sur le contingent bavarois, dont l'autonomie reste absolue.

Berlin: chacun d'eux est chargé de veiller à l'application des conventions militaires spéciales conclues entre la Prusse et le pays qu'il représente.

§ IV Recrutement de l'Armée

Le recrutement de l'armée est réglé par la loi d'Empire du 2 Mai 1874 qui a étendu à tous les états allemands le principe du service obligatoire appliqué en Prusse dès 1807, au lendemain des désastres d'Iéna et d'Hohenstaedt, sous l'impulsion énergique du général de Scharnhorst⁽¹⁾ dont le nom est resté célèbre dans l'histoire de la réorganisation militaire de la monarchie prussienne.

La loi du 2 Mai 1874 a été complétée par celle du 11 Février de cette année (1888) qui crée deux bans de Landwehr et deux bans de Landsturm, en reculant jusqu'à 45 ans l'âge de la libération définitive du service militaire.

En temps de guerre, l'obligation du service commence à 17 ans révolus et en temps ordinaire à 20 ans.⁽²⁾

On sert d'abord 3 ans dans l'armée active, puis on passe 4 ans dans la réserve; ensuite, on est versé pour 5 ans dans le 1^{er} ban de Landwehr; puis on compte dans le 2^e ban de Landwehr jusqu'au 31 Mars de l'année où l'on atteint 39 ans; enfin on passe pour jusqu'à 45 ans dans le 2^e ban de Landsturm (le 1^{er} ban ne devant comprendre que des hommes âgés de moins de 39 ans, entre autres ceux ayant composé jusqu'à présent la catégorie désignée sous le nom de réserve de recrutement⁽³⁾ de 2^e classe (Ersatz-Reserve II^e classe), laquelle ne recevait aucune instruction militaire). Par ailleurs, grâce aux subsides véritablement énormes de 348,000,000 de francs votés le 8 février dernier par le Reichstag pour organiser le Landsturm, l'éducation militaire totale de la nation pourra être réalisée en Allemagne. De la sorte chaque classe comptant environ 320,000 jeunes gens aptes au service, l'ensemble de 28 classes (de 17 à 45 ans) appelées au moment d'une mobilisation constituerait la masse colossale de 6.500,000 hommes environ que l'Empire allemand aurait à opposer à ses adversaires.

Sur les 320,000 jeunes gens reconnus en moyenne aptes au service chaque année, il n'y en a qu'une partie qui tire au

(1) En Allemagne les conseils de révision commencent leur tournée avant le tirage au sort.

(2) La réserve de recrutement reçoit une instruction militaire analogue à celle de nos disponibles; actuellement c'est-à-dire par périodes de quelques semaines.

(3) Les effectifs, dans toutes les armées, sont constamment maintenus à un chiffre fixe; c'est un principe absolu en Allemagne.

(4) Ces bonis dit du Roi, sont accordés au bout de la 2^e année de service, est une grande faveur, aux hommes qui se sont signalés par leur bon conduite, qui leur situation de famille rend dignes d'intérêt et qui sont reconnus du reste suffisamment instruits. Ces congés sont très choisis, par les hommes les classes rurales surtout; ils sont en outre éventuellement révoqués (aupar et à l'heure des exigences qu'entraîne l'application du principe de la fixation des effectifs), au delà du 1^{er} février de chaque année. Les congés ne sont pas pour les troupes à cheval, l'un service intégral de 3 ans étant considéré comme nécessaire à l'éducation militaire d'un cavalier qui d'un artillerie de campagne.

(5) Presque toujours retraité, cet officier supérieur s'occupe de tout ce qui concerne le personnel de la réserve en allemand (Reservistenstand), de sa subordination, de sa subordination, généralement détaché d'un des régiments recrutés dans la région où il est employé.

sort⁽⁴⁾: c'est là une des particularités du recrutement allemand. En effet, après avoir éliminé tout d'abord les sujets absolument impropres à tout service militaire, les conseils de révision classent, à la suite d'une sélection minutieuse, en deux catégories les jeunes gens reconnus bons pour le service: dans la première, sont rangés les individus tout à fait bons et dans la seconde ceux dont la constitution physique n'est pas jugée aussi satisfaisante. Cette seconde catégorie est affectée en bloc et d'emblée à la réserve de recrutement⁽⁵⁾, tandis que les hommes de la première, destinés eux à l'armée active, tirent seuls au sort, leur nombre étant toujours supérieur au chiffre de recrues que le budget permet d'incorporer annuellement. Les numéros les plus élevés (ceux qui ne sont pas incorporés) constituent alors une réserve spéciale dite Nach-Ersatz, où l'on puise pour combler les vides qui viendraient à se produire dans les effectifs⁽⁶⁾ entre l'époque de l'incorporation des recrues (1^{er} novembre) et le 1^{er} février suivant. Passé le 1^{er} février, les hommes du Nach-Ersatz cessent de constituer une réserve spéciale et sont versés purement et simplement dans la Réserve de Recrutement; les vides des effectifs, à partir de cette date, sont comblés par des soldats ayant déjà servi, libérés par anticipation au bout de leur deuxième année de service et jouissant d'un congé appelé Congé du Roi⁽⁴⁾ en allemand: Königsurlaub car on n'admet pas qu'un homme n'ayant pas encore servi puisse rattraper à l'instruction les recrues arrivées dans les premiers jours de novembre, s'il rejoint plus tard que le 1^{er} février.

§ V Circonscription de Recrutement

Le service du recrutement est assuré dans les 17 régions de corps d'armée entre lesquelles se subdivise le territoire de l'Allemagne par 277 bureaux appelés Landwehr-Bezirk-Kommandos, ayant à leur tête chacun un officier supérieur⁽⁵⁾ assisté d'un ou de plusieurs officiers⁽⁶⁾ et de quelques sous-officiers.

Chaque bureau se subdivise en circonscriptions de compa-

(1) Scharnhorst, né en Hanovre en 1756, était chef d'état-major du duc de Brunswick en 1806. Blessé à Lützen en 1813 il est mort à Paris le même année.

(2) Les seuls exemptés du service obligatoire sont les membres des familles royales et des familles princières militaires (en attendant d'être nommés à des postes militaires), et quelques autres. La limitation du service est en outre soumise à l'appréciation du conseil de révision.

(3) On entend par réserve de recrutement la portion du contingent annuel qui n'est pas incorporée, jusqu'à présent elle se subdivise en 2 classes dont la première reçoit une certaine instruction militaire. On suppose que chaque homme de la 2^e classe qui se composait des hommes n'ayant pas encore été incorporés, en vertu de la loi du 11 février 1888.

gnies de Landwehr, en nombre variable, délimitées de manière à correspondre aux dernières subdivisions administratives du pays. Il y a en tout 1146 de ces circonscriptions. Dans chacune d'elles réside un sous-officier appelé Bezirks-Feldwebel⁽¹⁾ qui est l'intermédiaire naturel de l'autorité militaire avec la population.

Les 277 bureaux de subdivision de région que nous venons de mentionner s'appellent aussi circonscriptions de « Bataillons de Landwehr » par ce qu'en outre de l'alimentation de l'armée active en recrues et réservistes, chacune des circonscriptions doit fournir la valeur d'un bataillon de landwehr, c'est-à-dire composé d'hommes devenus landwehriens par le fait de leur âge. Deux subdivisions de région voisines subvenant généralement, à elles deux, au recrutement d'un régiment d'infanterie de l'armée active et chacune d'elles devant fournir, en plus, au moins un bataillon de landwehriens, il s'en suit qu'on recrute autant de groupes de 2 bataillons de landwehr que de régiments actifs, autrement dit qu'à chaque régiment d'infanterie correspond, en principe, un régiment de landwehr, puisque les régiments d'infanterie de landwehr sont constitués à 2 bataillons seulement. (2)

Il existe en général, par région de corps d'armée une circonscription d'armée de réserve. L'institution de cette circonscription de recrutement a pour objet de permettre, au moyen des ressources en recrues et en réservistes, qu'elle fournit, d'établir des compensations entre les ressources des autres circonscriptions de la région, de manière à les rendre toutes à peu près équivalentes. Le plus souvent, les circonscriptions de « Bataillons de Landwehr de réserve » sont formées par une grande ville et sa banlieue comme Berlin, Breslau, Cologne, Stuttgart, etc. etc.

§ VI

Loi du Septennat militaire

La portion du contingent incorporée annuellement est déterminée de manière à maintenir l'effectif de l'armée allemande à un chiffre égal à celui du centième de la population

de l'empire c'est-à-dire à $\frac{46.840.904}{100} = 468.409$ hommes pendant la période de 7 années comprise entre le 1^{er} Avril 1887 et le 31 mars 1894. C'est ce qui résulte de la loi votée le 11 mars 1887. Déjà en 1880, une loi analogue avait fixé pour 7 ans l'effectif de l'armée au $\frac{1}{100}$ de la population. On se rappelle les discours retentissants prononcés l'an dernier par le prince de Bismarck à la tribune du Reichstag pour obtenir le renouvellement du septennat militaire voté en 1880. On se souvient aussi de la dissolution du Parlement qui fut prononcée dans la mémorable séance du 11 janvier 1887, après le vote hostile à un nouveau septennat. La loi actuelle a été votée par le Reichstag, issu des élections du 21 février 1887, qui est entièrement acquis à la politique du chancelier de l'Empire. Le recensement de 1885 accusait: 46.840.904 habitants, tandis que le recensement précédent qui date de 1880, n'accusait que 45.234.061 habitants pour toute l'Allemagne. La population de l'Empire a donc cru de 1.606.843 habitants, soit d'un million et demi, dans l'espace de cinq ans. Le prochain recensement qui se fera vraisemblablement en 1890 accusera sans doute une augmentation analogue: on peut donc, pour le moment, estimer à près de 48.000.000 d'habitants la population de l'Empire Allemand.

§ VII

Répartition du Contingent entre les différentes armes

Le contingent est réparti entre:

1^o Infanterie

15 régiments à 4 bataillons (les régiments sont stationnés en Alsace et sur les frontières de Prusse).

151 régiments à 3 bataillons.

Total 166 régiments d'infanterie et 21 bataillons de chasseurs à pied

(1) Population accusée par le dernier recensement fait à la date du 1^{er} Décembre 1885

(2) C'est-à-dire Sergent-major de district.
(3) On ne peut pas dire pourtant qu'il existe juste autant de régiments de Landwehr que de régiments actifs d'infanterie, car par le fait d'une double anomalie d'un part, les régiments d'infanterie de Landwehr n^{os} 100, 101 et 109 n'existent pas, tandis qu'il existe des régiments actifs portant ces numéros et d'autre part, il existe un régiment de Landwehr n^o 127, tandis que le régiment actif de même numéro manque dans la série des régiments d'infanterie de l'armée prussienne. Une anomalie existe aussi à la suite dans l'armée turque: il n'existe pas de régiment de Landwehr correspondant au régiment d'infanterie dit « Leib-Regiment », ni régiment de Landwehr, ni régiment de même numéro d'infanterie de l'armée bavaroise correspondant au régiment de Landwehr de même numéro.

2^e Cavalerie

- 10 régiments de cuirassiers à 5 escadrons
 28 do de dragons
 20 do de hussards
 25 do de hulans
 4 do de reîtres (Reiter) (saxons)
 6 do de cheval-légers (bavarois)

Étotul: 93 Régiments de cavalerie à 5 escadrons
 3^e Artillerie de campagne (Feld-Artillerie)

37 Régiments d'artillerie de campagne, comprenant 364 batteries
 4^e Artillerie de Forteresse (Fuss-Artillerie)

31 Bataillons d'artillerie de forteresse à 4 compagnies
 5^e Génie

19 Bataillons du génie (à 4 compagnies en Prusse et à 5 comp^{ies} en Bavière)
 6^e Train

18 Bataillons du train à 3 compagnies et 1 compagnie Hessoise.
 7^e Groupes de chemin de fer

1 Régiment prussien de chemin de fer à 4 bataillons
 1 Bataillon bavarois de chemin de fer.

Sur les 166 régiments d'infanterie allemands, l'armée prussienne en compte 127 et l'armée bavaroise 19. 9 régiments d'infanterie appartiennent à la garde prussienne savoir:

4	do	de la garde à pied
4	do	de grenadiers de la garde
1	do	de fusiliers de la garde

Les 138 régiments de ligne de l'armée prussienne sont numérotés de 1 à 139, le numéro 137 manquant dans la série. 11 régiments s'appellent régiments de fusiliers: ce sont les régiments numérotés de 33 à 40 et les 1^{ers} rég^{ts} n^{os} 73, 80, 86 et 90. Tous les régiments sont sans dépôt. Le 3^e bataillon d'un régiment d'inf^{ie} prussien s'appelle bataillon de fusiliers. Les bataillons sont à 4 compagnies numérotées de 1 à 12. La 5^e compagnie est la 1^{re} du 2^e bataillon et la 9^e la 1^{re} du bataillon de fusiliers. La garde prussienne compte 2 bataillons de chasseurs à pied: l'un des deux s'appelle «Garde-Schützen-Bataillon» ou bataillon des Schützen, c'est-à-dire tireurs et l'autre «Garde-Jäger-Bataillon» c'est-à-dire bataillon des chasseurs (Jäger) proprement dits.

Les régiments d'infanterie et de cavalerie portent presque tous le nom d'un chef titulaire et sont désignés à la fois par un numéro provincial et par un numéro de la série générale. On énonce le numéro provincial le premier. On dira par exemple:

« 6^e régiment d'infanterie Württembergois roi Guillaume numéro 124 »
 Les régiments d'artillerie portent rarement le nom d'un chef titulaire si ce n'est dans l'armée bavaroise.

§ VIII

Effectifs des unités constitutives des différentes armes — 1^{re} Infanterie —

L'effectif d'une compagnie d'infanterie est de 140 hommes sur le pied de paix et de 250 sur le pied de guerre. Dans les régiments renforcés l'effectif du pied de paix est de 180 hommes par compagnie.

Chaque bataillon compte 1 payeur, 1 armurier et presque toujours 2 médecins. Chaque compagnie compte à son effectif un infirmier, en allemand «Lazareth-Gehülfe» et 3 ou 4 ouvriers hors rang, qui s'appellent «Öconomie-handwerker» qui ne sont même pas armés; ces hommes ne comptent donc pas au nombre des combattants et ne sortent jamais des magasins de compagnie où ils sont occupés suivant leur spécialité.

Les escadrons et batteries comptent aussi 1 infirmier et 3 ou 4 ouvriers hors rang. L'infirmier est rangé parmi les combattants.

Il existe environ 4,000 ouvriers hors-rang dans l'armée allemande.

Un régiment d'infanterie comprend 5 officiers supérieurs:

savoir: { 1 officier supérieur, qui commande le régiment (Colonel ou 1^{er} Colonel)
 3 officiers supérieurs, commandants de bataillon.
 1 officier supérieur, dit «Stabsmässiger Stabs-offizier», c'est-à-dire qui est titulaire à l'état-major du régiment et n'a pas de bataillon: le commandant du régiment l'emploie comme il l'entend.

— 2^e Cavalerie —

L'effectif d'un escadron allemand est de 137 combattants (officiers compris) avec 142 chevaux. L'escadron compte 150 sabres sur le pied de guerre.

Chaque régiment est à 5 escadrons et compte 2 officiers supérieurs, celui qui le commande (Colonel, lieutenant-colonel ou major) et l'officier supérieur dit «Stabsmässiger» qui sert d'adjoint au commandant. Chaque escadron compte un capitaine.

Un régiment de cavalerie allemand comprend, en somme, 2 officiers sup^{rs}, 5 capitaines, 18 lieutenants ou sous-lieutenants. Il y a par régiment, 2 ou 3 médecins, 1 purgeur, 5 vétérinaires (1 par escadron), 1 armurier, 1 sellier. En sus de l'effectif en chevaux, on entretient par escadron, 4 chevaux réformés (ausrangirte) dits (Krümpfer) que l'on nourrit avec des économies de fourrage et qui servent comme chevaux de fourgon. Dans chacun des 93 régiments de cavalerie de l'armée allemande, un des 5 escadrons est désigné pour former dépôt au moment du passage sur le pied de guerre, c'est-à-dire pour recevoir les hommes et les chevaux indisponibles et compléter, à l'aide de ses ressources, à 150 sabres, les quatre autres: les 93 régiments, aussitôt l'ordre de mobilisation reçu, partiraient donc immédiatement avec 372 escadrons ($93 \times 4 = 372$)

Les réservistes de la cavalerie sont destinés au train, les landwehriens de cette arme constitueraient des régiments de cavalerie de réserve avec les réservistes en excédent.

— 3^e Artillerie de campagne —

Les batteries d'artillerie de campagne, sont groupées par 3 ou par 4, en (Abtheilungen), pour la guerre comme en temps de paix.

Chaque (Abtheilung) est commandée par un officier supérieur.

Les batteries montées à 6 pièces comptent 118 hommes et 64 chevaux

à 4 pièces — 107 — do — et 48 — do —

Les batteries à cheval à 6 pièces — 121 — do — et 119 — do —

à 4 pièces — 98 — do — et 89 — do —

Les batteries à 6 pièces (montées ou à cheval) existent dans les régiments stationnés sur la frontière de Russie ou en Alsace.

En temps de guerre, le nombre des batteries est augmenté par régiment d'artillerie, mais l'effectif des batteries en hommes et en chevaux reste sensiblement le même.

— 4^e Artillerie de Forteresse —

L'artillerie de forteresse qui s'appelle « Fest- Artillerie » c'est-à-dire artillerie à pied comprend 124 compagnies à 122 hommes. Sur le pied de guerre les compagnies comptent 200 hommes.

— 5^e Génie —

Les troupes du génie consistent en 19 bataillons de pionniers. Dans l'armée prussienne les bataillons sont à 500 hommes, et dans l'armée bavaroise, à 600.

Sur le pied de guerre les bataillons sont à 1000 hommes, en Prusse comme en Bavière.

— 6^e Train —

Les bataillons du train sont composés des hommes les moins propres au service des autres armes.

Une compagnie du train, en Allemagne, présente cette particularité, c'est qu'elle se compose de deux fractions, l'une formée d'éléments permanents comprenant les cadres et les soldats astreints à 3 ans de service, l'autre au contraire sujette à des variations semestrielles c'est-à-dire comprenant des soldats qui ne restent que 6 mois au corps.

De cette façon on parvient à ébaucher l'instruction de beaucoup plus de futurs réservistes, en vue du temps de guerre, moment où les colonnes du train prennent en Allemagne un développement énorme.

L'effectif d'une compagnie du train, sur le pied de paix, est de 106 hommes: en temps de guerre, on peut presque dire qu'il est illimité, car l'effectif des soldats du train qui est de 6.430 hommes en temps de paix, pour l'ensemble des 18 bataillons et de la compagnie gr^{de} ducal hessoise est de 80.000 hommes en temps de guerre.

L'ensemble des effectifs partiels que nous venons de détailler constitue l'effectif total budgetaire de 468.409 hommes voté par la loi du septennat militaire de 1887. En dehors de l'effectif budgétaire, il faut compter encore pour avoir l'effectif réel de l'armée allemande, sur le pied de paix:

1^{re} 8000 volontaires in arm, environ qui s'entretiennent à leurs frais

2^o 9.300 gendarmes qui sont entretenus non par le budget du ministère de la guerre mais par celui du ministère de l'intérieur de l'Etat auquel ils appartiennent.

3^o Les compagnies de discipline de Spandau, Königsberg, Stettin et Coblence

4^o Quelques troupes spéciales, comme la garde du château, à Berlin, le corps des archers bavarrois, etc. etc.

Du commandement dans l'armée allemande et de ses organes
 Le roi de Prusse commande personnellement l'armée prussienne et le
 roi de Bavière l'armée bavaroise.

Frederic III, dont le regne si court n'a été qu'une longue agonie, n'a pas cessé un seul instant de s'occuper de son armée qu'il commandait du fond de l'orangerie du palais de Charlottenbourg comme avait fait son vieux père, jusqu'au dernier souffle de sa longue existence, depuis le cabinet du rez-de-chaussée de la promenade des tilleuls, désormais légendaire à Berlin.

En Bavière, c'est le prince-régent Luitpold qui exerce le commandement suprême de l'armée, tant que durera la folie du roi Othon II.

L'autorité du souverain s'exerce en Barrière comme en France par l'intermédiaire de divers organes qui sont :

Le cabinet militaire du souverain;

Le grand état-major à la tête duquel se trouve le chef de l'état-major de l'armée;

des inspections générales permanentes;

Le ministère de la guerre.

Ces organes fonctionnent parallèlement, leurs chefs restent indépendants les uns des autres et ne relèvent que du souverain. Ainsi le ministre de la guerre ne fait que transmettre à l'armée les décisions prises par le souverain dans l'ordre administratif; les décisions d'ordre tactique, généralement concertées entre le souverain et le chef de l'état-major de l'armée, parviennent aux commandants de corps d'armée par l'intermédiaire du cabinet militaire, sans passer par le ministère de la guerre, dont ils ne relèvent pas au point de vue du commandement des troupes. On peut donc dire que le cabinet militaire, doit parer toutes les nominations, promotions et mutations du personnel des officiers, est l'agent immédiat du souverain, que le ministère de la guerre et le grand état-major en sont les auxiliaires, le premier en ce qui touche à l'administration de l'armée, le second en ce qui concerne la préparation à la guerre et les manœuvres.

(1) On appelle grand état-major, en allemand Grosser General-Staff, l'état-major du chef de l'armée, qui est actuellement le feld-maréchal de Saxe, notre baron prussien. Il existe aussi un grand état-major. Diverses provinces autour du chef de l'état-major de l'armée bavaroise, qui est actuellement le général de Sauter, successeurs du général Cessi della Spina, depuis peu de temps. Le quartier d'état-major (gross) appartient à ces états-majors, formant de ce fait, qu'ils sont conjugués avec grand nombre d'officiers par rapport aux autres états-majors de corps isolés, avec ou de division.

Hierarchie des grades

Immédiatement après le souverain viennent,

Les feld-maréchaux (appelés aussi Colonels-généraux);

(1) Les généraux de l'infanterie ou de la cavalerie;

(2) Les lieutenants-généraux;

(3) Les généraux-majors;

des Colonels;

Les lieutenants-colonels;

Les majors;

Les capitaines;

Les premiers-lieutenants;

Les seconds-lieutenants

La limite d'âge n'existe pour aucun grade.

§ XI.

Avancement

L'avancement a lieu, en principe, à l'ancienneté; cependant il existe un tour de choix pour les officiers du service d'état-major exceptionnellement, jusqu'au grade de major: à partir du grade de major, l'avancement n'a plus lieu qu'à l'ancienneté, mais avec élimination des incapacités, c'est-à-dire que les officiers qui ne sont pas reconnus aptes à remplir l'emploi correspondant au grade peuvent être retraités proportionnellement, à partir de 10 ans de service accomplis. En général, le grade n'est conféré qu'à celui qui remplit déjà l'emploi correspondant au grade depuis quelque temps et qui a fait preuve d'une capacité suffisante pour l'exercer; en attendant, l'officier reçoit seulement le caractère du grade; c'est ainsi que l'on voit dans l'armée allemande beaucoup d'officiers caractérisés, en allemand « Charakterisirt ». Il y a des capitaines caractérisés majors, des majors caractérisés lieutenants-colonels, des lieutenants-colonels caractérisés colonels, etc, etc, il se peut que certains de ces officiers n'arrivent pas à la possession du grade dont ils ont eu le caractère et soient admis alors à la retraite proportionnelle dans les conditions définies par la loi du 21 avril 1886 sur les pensions militaires. Dans le cours d'une campagne, il n'est fait que des nominations provisoires, les promotions sont arrêtées seulement à la conclusion de la paix. Il est de principe aussi, en Allemagne, que le grade d'officier ne peut pas être donné à titre de récompense, même pour action

(1) Le grade de général de l'infanterie ou de général de la cavalerie est dans correspondance dans notre armée. c'est le grade qui ont généralement les commandants de corps d'armée.

(2) les communications de corps d'armée
Correspondant au grade de général de division, dans notre armée.

(3) Do Do de général de brigade.

(3) *Do* de general de brigade;

d'état à la guerre, mais les décorations de toutes sortes sont loin d'être marchandées aux sous-officiers et soldats, qui se sont vaillamment comportés en campagne et c'est là un puissant motif d'émulation.

§ XII

Hierarchie des grades de sous-officiers

La hiérarchie des sous-officiers comprend cinq grades qui sont, en descendant la gradation:

- Porte-épée *Fähnrich*⁽¹⁾ (sans correspondant dans notre armée),
- Feldwebel⁽²⁾ (pour l'Infanterie) ou *Wachtmeister*⁽³⁾ (pour la cavalerie),
- Vice-Feldwebel⁽³⁾ ou Vice *Wachtmeister*⁽³⁾
- Sergeant⁽⁴⁾ c'est-à-dire sergent (pour l'infanterie et la cavalerie);
- Unter-offizier⁽⁵⁾ c'est-à-dire sous-officier;

Le grade de sous-officier est à la base de l'échelle hiérarchique il correspond à celui de caporal dans notre armée.

Pour arriver au grade de sous-officier c'est-à-dire au premier grade, il faut avoir au moins trois ans de service; or comme la durée légale du service actif est de 3 ans, il n'y a que les soldats qui consentent à contracter un rengagement, qui puissent devenir sous-officiers. Les soldats s'appellent « *Kapitulaten* ». Les rengagements sont d'un an, sans prime et renouvelables d'année en année jusqu'à 32 ans. L'instruction des candidats sous-officiers ou *Kapitulaten* se fait dans des écoles régimentaires qu'il ne faut pas confondre avec les écoles de sous-officiers proprement dites, destinées à recevoir, à partir de 17 ans, les jeunes gens qui désirent arriver à la position de sous-officier d'emblée, c'est-à-dire sans passer au préalable 3 ans comme simple soldat. La position de sous-officier est très-considérée en Allemagne et beaucoup de jeunes gens l'envisagent comme une carrière, car à 32 ans (limite d'âge pour un sous-off⁽²⁾) on est sûr d'avoir un emploi dans une administration de l'état. Les chemins de fer, qui en Allemagne, sont presque tous la propriété de l'état, offrent un grand débouché sous ce rapport. Il n'est donc pas étonnant que les candidats aux écoles de sous-officiers soient nombreux en Allemagne.

§ XIII

Ecoles de Sous-Officiers

Il existe 9⁽¹⁾ écoles de sous-officiers qui sont dans l'ordre chronologique de leur fondation:

L'école des sous-officiers de Potsdam fondée en 1825

_____ de Jülich _____	1860
_____ de Biebrich _____	1867
_____ de Weisenfels _____	1869
_____ d'Ettingen _____	1871
_____ de Marienwerder _____	1878
_____ de Neuf-Breisach _____	1888

Comme on voit, on a eu l'idée en Prusse, dès 1825, de fonder des écoles destinées à former des sous-officiers dotés d'une instruction pratique et solide plutôt que théorique et brillante.

Après un séjour de 3 ans dans les écoles de sous-officiers on en sort comme sous-officier et on est affecté à un corps de troupe ou l'on est obligé de servir au moins pendant 4 ans, à partir de la date de sortie de l'école. La plupart des jeunes gens qui se présentent aux écoles de sous-officiers sont fils de sous-officiers.

L'avancement d'un grade à un autre se fait pour les sous-officiers à l'ancienneté, par régiment dans la cavalerie, et dans les autres armes par compagnie ou batterie.

Le grade d'enseigne porte-épée est exclusivement réservé aux candidats officiers pour lesquels il constitue le premier pas à franchir, s'ils veulent être nommés sous-lieutenants.

§ XIV

Candidats Officiers

Il y a deux sortes de candidats officiers en Allemagne, les avantagés⁽¹⁾ et les cadets. On appelle avantagés les jeunes gens auxquels on fait l'avantage de pouvoir se présenter à l'examen donnant droit au brevet de « *Porte-épée Fähnrich* » c'est-à-dire d'enseigne porte-épée, sans avoir passé au préalable par les écoles de cadets. Ce sont des jeunes gens ayant fait de bonnes études et qui à partir de 17 ans et demi sont autorisés à passer, à Berlin, devant la Commission supérieure d'examen militaire « *Ober-Militär-Examinations-Commission* »⁽²⁾ les épreuves que les élèves des écoles de cadets ont à subir devant cette même commission pour obtenir le grade de Porte-épée⁽³⁾. A partir du moment où un avantagé

(1) Ce mot a été introduit dans le langage militaire allemand, à l'époque du grand Frédéric, comme beaucoup d'autres d'origine française.
(2) Cette commission, présidée par un général, siège à Berlin en permanence.
(3) On est d'abord nommé porte-épée caracaté par un d'été titulaire de ce grade.

(1) C'est-à-dire Enseigne-Porte-épée.
(2) C'est-à-dire sergent-major ou maréchal des logis-chef.
(3) Sans correspondant dans notre armée.
(4) C'est-à-dire sergent ou maréchal des logis.
(5) Le sous-officiers remplissent toutes les fonctions du caporal dans notre armée.
(6) On dehors des 7 écoles de sous-officiers prussiennes, il en existe 1 en Bavière à Furstenfeldbrück et 1 en Saxe à Marienberg.

a réussi dans cet examen, il suit la même filière qu'un cadet pour devenir sous-lieutenant.

§ XV

Écoles de Cadets et Écoles de guerre (Kriegsschulen)

Les Écoles de cadets sont celles par l'une desquelles - indifféremment - doit débiter tout candidat officier qui n'a pas l'intention de se présenter comme avantageux aux épreuves du grade d'enseigne porte-épée.

Il existe des écoles de cadets à Culm fondée en	1776
à Potsdam	1801
à Wahlstadt	1838
à Borsberg	1840
à Plön	1848
à Oranienstein	1868

L'école des cadets de Gross-Lichterfelde, près Berlin, s'appelle École principale des Cadets: elle a été transférée en 1881 de Berlin dans cette dernière localité. Il existe aussi des écoles de cadets à Dresde et à Munich.

Des 7 écoles de cadets prussiennes, 6 sont des établissements secondaires qui n'achèvent pas l'éducation de leurs élèves: à l'âge de 15 ans tous les cadets sont envoyés à l'École principale de Lichterfelde.

Fresque tous les cadets sont fils d'officiers.

L'admission dans une école de cadets a lieu, à partir de 11 ans, à la suite d'un examen dont l'importance varie suivant l'âge du candidat et qui détermine la classe dans laquelle il est susceptible d'entrer.

À l'expiration des deux années passées à Lichterfelde, les cadets ont un examen décisif à subir devant la commission supérieure d'examen militaire de Berlin pour le grade d'enseigne porte-épée.

Les cadets qui ont passé avec succès cet examen commenceront par servir 5 mois dans un régiment d'infanterie ou de cavalerie choisi par eux, avant de recevoir le grade, c'est-à-dire en qualité de porte-épée «caractérisé».

Une fois porte-épée titulaire ils ont encore, pour devenir sous-lieutenants à passer par une école régionale de guerre (Kriegsschule), qu'ils peuvent choisir indifféremment et dont les examens de

sortir sont subis devant une commission qui se transporte successivement dans les différentes écoles de guerre tous les ans, depuis Berlin. Cette commission qui comprend le général président de la commission supérieure d'examen militaire et deux membres de cette dernière, décide de l'aptitude des candidats au grade de sous-lieutenant. Ce n'est qu'au bout de six mois au moins de stage comme porte-épée titulaire que les candidats officiers peuvent entrer dans une école de guerre.

Il existe enfin une épreuve caractéristique à subir pour devenir officier, c'est l'acceptation par le corps d'officiers du régiment dans lequel on a servi comme porte-épée. L'agrément du corps d'officiers est indispensable et le consentement doit être voté à l'unanimité.

Les écoles de guerre n'existent en Prusse que depuis 1859; c'est le général Teucker⁽¹⁾ qui a été chargé d'organiser ces écoles de guerre⁽²⁾ pour relever le niveau des connaissances du corps d'officiers de l'armée prussienne. Les 3 premières ont été fondées en 1859 à Potsdam,

Erfurt⁽³⁾ et Sêisse; viennent ensuite dans l'ordre de leur création celles d'Ingers en 1862, de Cassel et de Hanovre en 1867, celle d'Anklam en 1870 et celle de Metz en 1871. Il existe une école de guerre à Munich pour la Bavière. Pour devenir officier dans l'artillerie ou le génie, il faut après être sorti d'une école de guerre faire au préalable un stage d'un an au moins dans un régiment d'artillerie ou de génie et passer ensuite un an à l'école d'application d'artillerie et du génie de Berlin ou à l'école d'application de Munich.

§ XVI

Académies de guerre de Berlin et de Munich

Les académies de guerre de Berlin et Munich sont des écoles destinées à former des officiers d'état-major. Le service d'état-major est réparti entre deux catégories d'officiers: les premiers appelés Generalsstabs-Offiziere, c'est-à-dire officiers d'état-major proprement dits et les autres Adjutanten, c'est-à-dire aides-de-camp. Les adjutanten composent la catégorie dite de l'Adjutantur. Les officiers des états-majors de corps d'armée et de division sont pris par moitié dans l'une et dans l'autre des deux catégories. Les officiers d'état-major proprement dits sont chargés de traiter les questions qui intéressent la mobilisation ou les manœuvres; les officiers de l'adjutantur s'occupent du service courant.

(1) Le général de Teucker, général d'artillerie, mort en 1876, avait fait adopter le fusil à aiguille par l'armée prussienne, en 1841.
(2) La durée des cours dans les écoles de guerre est de 11 mois.
(3) L'école de guerre d'Erfurt a été transférée à Glogau en 1885.

L'admission à l'Académie de guerre de Berlin a lieu à la suite d'un examen auquel peuvent se présenter les officiers de toutes armes ayant au moins 3 ans de service comme officier. Aucune condition d'âge ni de grade n'est d'ailleurs fixée. La durée des cours est de 3 années. Il n'y a pas d'examen de sortie, mais d'après l'ensemble des notes obtenues pendant les 3 années d'étude, chaque élève est apprécié d'une manière très-détaillée. Toutes les notes ^{des élèves} sont adressées au chef de l'état-major de l'armée⁽¹⁾ qui en choisit alors un certain nombre parmi les mieux notés pour leur faire accomplir un stage au grand état-major. Ce stage est décisif. Ceux qui s'acquittent le mieux des travaux d'épreuve sont classés comme officiers d'état-major proprement dits (Generalstabsoffiziere)⁽²⁾ et les autres comme Adjutants.⁽³⁾

L'académie de guerre de Munich est organisée sur le modèle de celle de Berlin: toutefois, pour y être admis, il faut avoir 4 ans de service comme officier.

§ XVII

Grands Etats-Majors Prussien et Bavarois.

Le grand état-major Prussien est l'état-major du chef de l'état-major de l'armée Prussienne et le grand état-major bavarois celui ^{du chef} de l'état-major de l'armée bavaroise. Le premier, compte une centaine d'officiers de tout grade et le second, le quart environ.

Les officiers qui composent ces grands états-majors sont choisis en raison d'aptitudes spéciales et sortent, pour la plupart des académies de guerre de Berlin ou de Munich: on les attache particulièrement à l'étude des questions suivantes: théâtres de guerre éventuels de l'Allemagne; statistique militaire de l'Allemagne et des pays voisins; mobilisation de l'armée, et transports stratégiques par les voies ferrées. Il n'y a pas de durée fixe pour le temps à passer dans ces états-majors. La présence sans aucune interruption, du feld-maréchal de Moltke, depuis 1857, ^{jusqu'en 1888} à la tête du grand état-major prussien a permis d'imprimer une grande unité de direction aux travaux entrepris dans ce milieu d'élite, foyer d'un labeur incessant, où les efforts de tous convergent vers un but unique, le perfectionnement

de la mobilisation allemande, en vue de tenir l'armée absolument prête à la guerre, « en tout, à toute heure et contre tous » suivant l'expression de Kaulbars⁽¹⁾ dans son remarquable rapport sur l'armée allemande adressé en 1876 au grand duc Nicolas Nicolaïevitch de Russie.

Les officiers du grand état-major prussien sont repartis entre 4 sections et 1 cadre latéral (Reber-Etat) qui s'occupe spécialement de travaux géodésiques, topographiques et cartographiques.

Le grand état-major bavarois est calqué sur le grand état-major prussien et en reçoit l'impulsion, pour la direction de ses travaux.

§ XVIII Résumé

En résumé le commandement suprême dans l'armée prussienne est exercé par le souverain lui-même; ses ordres sont transmis par le cabinet militaire aux commandants de corps d'armée (Commandirnde Generale) qui les font parvenir de proche en proche jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie. Il en est de même dans l'armée bavaroise.

Il y a 16 Commandants de corps d'armée pour l'armée prussienne (y compris le commandant du corps de la garde) et 2 pour l'armée bavaroise.

Les sièges des grands commandements sont:

Pour le 1 ^{er} Corps d'armée - quartier général			
1 ^{er}	do	à	Königsberg
2 ^e	do	à	Stettin
3 ^e	do	à	Berlin
4 ^e	do	à	Magdebourg
5 ^e	do	à	Fosen
6 ^e	do	à	Breslau
7 ^e	do	à	Münster
8 ^e	do	à	Coblence
9 ^e	do	à	Altona
10 ^e	do	à	Hanovre
11 ^e	do	à	Cassel
12 ^e	do	à	Dresde
13 ^e	do	à	Stuttgart
14 ^e	do	à	Carlsruhe
15 ^e	do	à	Strasbourg

Le 16^e corps d'armée est constitué par le corps de la garde dont le quartier général est à Berlin, mais il n'y a pas de n^o d'ordre pour le désigner.

(1) La traduction française de ce rapport a paru à la librairie Dumaine, 30 rue Dauphine, Paris. — Baudouin succ

(1) C'est le maréchal de Moltke, depuis 1857: il a eu pour son œuvre le g^{ral} de Moltke, le 10 août 1888.
(2) Ils se distinguent par une bande commémorative au pourtour.
(3) Les adjutants, sont les seuls officiers qui portent l'échappe en bandoulière.

⁽¹⁾ Le nombre des médecins militaires était en 1887 de 1.777 pour l'armée prussienne et l'armée bavaroise réunies. Les médecins du rang de « General-Stubarzt » sont assimilés aux généraux de brigade; c'est le degré le plus élevé de la hiérarchie médicale allemande.

⁽²⁾ Les vétérinaires de rang subalterne sont au contraire assimilés aux sous-officiers et font partie du Soldatenstand, c'est-à-dire des combattants; ce sont les vétérinaires dits Rossärzte et Unter-Rossärzte. Le personnel supérieur fait partie du Beamtenstand, c'est-à-dire les « Raths-Rossärzte » et les « Ober-Rossärzte ».

Les sièges des 2 grands commandements de l'armée bavaroise sont :

1^{er} Corps d'armée bavarois. Quartier général à Munich
 2^e d^e d^e d^e à Würzburg.

Notons enfin ce détail c'est que dans l'armée allemande il n'y a que les médecins ⁽¹⁾ qui soient assimilés aux officiers. Les intendants, les frayeurs et les vétérinaires principaux ⁽²⁾ sont rangés dans la catégorie du Beamtenstand c'est-à-dire des fonctionnaires et non dans la catégorie du Soldatenstand c'est-à-dire des combattants, catégorie dans laquelle sont classés également les médecins de la flotte et les ingénieurs mécaniciens de la marine.

Celle est, ébauchée à grands traits, l'esquisse de l'organisation militaire allemande dans ses lignes principales et caractéristiques.

FIN.